

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 à 19H00**



N°072/2023 – Modification du linéaire de voiries communales pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et mise à jour du tableau de classement des voies communales

Conseillers en exercice : 26 – Présents : 21 – Excusés avec Pouvoir : 4 – Absente : 1 – Votants : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE 13 SEPTEMBRE, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 7 septembre 2023**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick BULIARD Sylvie, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, GALIEN Jean-Michel, GONGUET Nathalie, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mesdames, Messieurs :

CHAUDET Lydie (pouvoir donné à Rita MONTEIRO), FERAUD Valérie (pouvoir donné à Guillaume FAUVET), GRUET Alexis (pouvoir donné à Patrick VAUGEOIS), SCHWINTNER Francis, (pouvoir donné à Isabelle VIGNAGA).

ETAIT ABSENTE :

Madame JACQUET Aude

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune tient un tableau de classement des voies communales qui inventorie l'ensemble des voiries publiques avec leur linéaire.

La tenue de ce tableau n'est pas une obligation légale mais est fortement recommandée par la circulaire n° 426 du 31 juillet 1961 relative à la voirie communale afin que la commune ait un tableau exhaustif des voiries lui appartenant, pièce sur laquelle s'appuie le juge administratif en cas de contentieux lié à la propriété d'une voie.

Monsieur le Maire précise qu'il convient de mettre à jour ce tableau suite à l'intégration de nouvelles voies privées. En effet, depuis 2019, la commune a entrepris de régulariser toutes les procédures de classement dans le domaine public de voiries privées qui n'ont pu aboutir. Ainsi, ce sont 30 parcelles de voirie qui ont été intégrées dans le domaine public par acte administratif ou par procédure de classement d'office et qu'il convient d'intégrer dans le tableau de classement de voies communales.

Cette mise à jour permet d'identifier 52,346 km de voirie communale.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20230913-072-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2023

Publication : 22/09/2023

Publication de l'acte sur le site internet de la commune le : _____ / _____ / 2023

En outre Monsieur le Maire propose d'attester du nouveau linéaire de voiries communales qui entre dans le calcul de la DGF.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

VALIDE le tableau de classement des voies communales ci-annexé,

VALIDE le linéaire des voies communales qui entre dans le calcul de la DGF,

DONNE tout pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Le Maire,
Guillaume FAUVET

Le secrétaire
Patrick BOUVARD

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

N° d'ordre	N° de la voie	Désignation	Dénomination	Description	Longueur de la voie
01	75	Allée des	AUBEPINES	Débute sur la rue des Lauriers(VC74) dans sa partie ouest, se dirige à l'ouest et se termine en impasse sur une place de 200m² environ permettant le stationnement et le retournement.	65,00 m
02	87	Rue des	AULNES	Débute sur la rue du Saule(VC86) se dirige au sud et se termine sur la rue des Tilleuls(VC88).	100,00 m
03	11	Chemin de	BARVEY	Débute au carrefour des chemins des Rippes (VC12) et des Rippes de la Chambière (VC13) se dirige à l'ouest, bifurque au nord, à l'ouest puis au nord et se termine sur le chemin de la Richonnière (VC10) au nord de l'étang Barvey	1 227,00 m
04	96	Allée des	BERGERONNETTES	Débute à l'extrémité ouest de la rue Nungesser et Coli, se dirige au sud en étant mitoyenne avec la commune de Bourg en Bresse et se termine en impasse	108,00 m
05	65	Rue	BERLIOZ	Débute sur la rue Mozart(VC42) se dirige au sud et se raccorde sur la rue Chopin en prolongement.	124,00 m
06	94	Allée	BERLIOZ	Débute sur la rue Berlioz(VC65), se dirige au sud-ouest, puis à l'ouest et se termine sur l'impasse Berlioz	127,00 m
07	95	Impasse	BERLIOZ	Débute dans le prolongement de l'allée Berlioz(VC94) et se termine en impasse.	95,00 m
08	1	Chemin du	BOURG	Débute sur le giratoire de la mairie, se dirige à l'ouest puis au sud et se termine sur l'avenue de Trévoux (RD936) à la sortie ouest de la zone urbaine	510,00 m
09	92	Passage du	BOURG	Débute sur le chemin du Bourg(VC01) à l'ouest du giratoire de la Mairie, se dirige au sud et se termine en impasse	30,00 m
10	103	Rue des	BOUVREUILS	Débute sur la rue des chardonnerets (VC91) se dirige à l'ouest et se termine en impasse au niveau des barrières implantées en travers de la rue.	117,00 m
11		Impasse des	BOUVREUILS	Débute sur la rue des Bouvreuils(VC102) se dirige au nord et se termine en impasse	95,00 m
12	38	Rue	BRILLAT-SAVARIN	Débute sur l'avenue de Trévoux(RD936), se dirige au nord, traverse la rue Closterman(VC62), poursuit en direction du nord et se termine en impasse	432,00 m
13	44	Rue des	CABLES DE LYON	Débute sur l'avenue de Bresse(RD117) se dirige au sud-est, et se termine à la limite communale de Bourg en Bresse	392,00 m
14	17	Chemin des	CADALLES	Débute sur l'avenue de Bresse (RD117) au nord du giratoire du collège, se dirige au nord et se termine sur le chemin des Ourres (VC15) au nord du lieudit les petites cadalles	876,00 m
15		Rue de	CALIDON	Débute sur le giratoire de la Chambière sur l'avenue de Bresse (RD117) est mitoyenne avec la commune de Viriat, se dirige au sud-est et se termine à la limite communale de Bourg en Bresse au niveau du PN de la ligne SNCF Bourg Mâcon	655,00 m
16		Impasse de	CALIDON	Débute sur la rue de Calidon, se dirige à l'ouest et se termine en impasse contre la ligne SNCF du Foirail	141,00 m
17	61	Impasse des	CAPUCINES	Débute sur la rue Brillat-Savarin(VC38) dans sa partie nord, se dirige à l'est et se termine en impasse.	61,00 m
18	60	Rue	CARNOT	Débute sur la rue Brillat-Savarin(VC38) se dirige à l'est et se termine sur la rue du Château(VC58).	90,00 m
19		Chemin de	CHALANDRE	Débute sur le chemin des Cadalles (VC17), se dirige à l'ouest, passe au sud du lieudit Chalandré et se termine au carrefour du chemin du cimetière et du Mont au nord du cimetière	909,00 m
20	14	Chemin de la	CHAMBIERE	Débute au carrefour du chemin des Ourres (VC15) et du chemin des Rippes de la Chambière (VC13), se dirige au nord-est, puis à l'est devient mitoyen avec la commune de Viriat à partir du PR 631 et se termine au carrefour avec la rue de la Charolaise	989,00 m
21	16	Chemin du	CHAMP DU COMTE	Débute sur le chemin des Rippes (VC12), au nord du cimetière, se dirige au nord et se termine sur le chemin des Ourres (VC15) au sud du lieudit la chambière	1 084,00 m
22	91	Rue des	CHARDONNERETS	Débute sur la rue Nungesser et Coli, se dirige au sud et se termine sur le chemin des Petits Clapiers(VC21) par un passage réduit à sens prioritaire	237,00 m
23	101	Impasse des	CHARDONNERETS	Débute sur la rue des Chardonnerets(VC91) se dirige à l'ouest puis au nord et se termine en impasse	102,00 m
24	77	Allée des	CHARMILLES	Débute sur la rue des Lauriers(VC74), se dirige au nord et se termine en impasse. Un cheminement piétons permet la jonction avec l'allée de la Grange Maman sur une place de 200m² environ permettant le stationnement et le retournement.	80,00 m
25		Rue de la	CHAROLAISE	Débute sur le giratoire de la Chambière sur l'avenue de Bresse (RD117) est mitoyenne avec la commune de Viriat, se dirige à l'ouest puis bifurque au nord, longe le foirail et se termine sur le chemin de la Chambière (VC14)	707,00 m
26	21	Rue de la	CHARPINE	Débute sur l'avenue de Trévoux (RD936) se dirige au sud, bifurque à l'ouest et se termine sur la rue Roland Garros à la limite de la commune de Bourg en Bresse. L'impasse ayant son origine en face de la rue Maryse Bastié est intégrée à la rue, elle se dirige au sud sur 50 m et se termine sur l'accès des riverains.	1 180,00 m
27	9	Chemin du	CHARVET	Débute sur le chemin de Luisandré (VC08) au sud du lieudit la Richonnière, se dirige au nord, traverse ce lieudit et se termine à la limite communale de Polliat en étant limitrophe avec Polliat sur 134 m	384,00 m
28	59	Rue du	CHÂTEAU	Débute sur la rue Closterman(VC62) se dirige au nord et se termine en impasse en bifurquant à l'est.	180,00 m
29	116	Allée de	CHAUMONT	Débute sur le chemin du Bourg (VC01) se dirige au sud et se termine en impasse	52,00 m
30		Rue	CHOPIN	Débute sur la rue Berlioz (VC65) en prolongement de celle-ci au carrefour de la rue Vivaldi (VC67) se dirige au sud puis bifurque à l'est à la sortie des lotissements et se termine sur la rue de la Charpine (VC26)	521,00 m
31	2	Chemin du	CIMETIERE	Débute sur le giratoire de la mairie, se dirige au nord en direction du cimetière, longe le mur ouest du cimetière, traverse le carrefour du chemin de Chalandré et chemin du Mont (VC03) et se termine sur le chemin des Rippes. (VC12)	836,00 m
32	48	Rue	CLEMENT ADER	Débute sur la rue du Stade(VC20), se dirige au sud, bifurque au sud-ouest, puis tourne à l'est et se termine sur la rue des Grillons(VC47)	318,00 m
33	52	Impasse	CLEMENT ADER	Débute sur la rue Clément Ader(VC48) se dirige au nord et se termine en impasse	46,00 m
34	57	Allée du	CLOS LAMARTINE	Débute sur la rue Lamartine(VC39) se dirige au nord et se termine en impasse	123,00 m
35	62	Rue	CLOSTERMAN	Débute sur la rue des Vavres(VC28) se dirige à l'ouest et se termine à l'entrée du centre médical.	375,00 m
36		Place du	COLLEGE	Se situe au nord-est du collège, et accueille une aire de stationnement relative à l'exploitation du collège. Elle est partagée en deux par l'impasse Denis Girod (vc124).	50,00 m
37		Allée des	COTES	Débute sur la rue Jean Mermoz (VC23), se dirige au sud en étant mitoyenne avec la commune de Péronnas et se termine en impasse sur la limite du domaine public avant la bifurcation à l'ouest	425,00 m
38		Impasse du chemin de la	CROIX	Débute à la limite de Péronnas, sur le chemin de la Croix, se dirige au nord et se termine en impasse contre le remblai de l'Avenue de Bresse.	178,00 m
39		Rue	DENIS GIROD	Débute sur la rue des Ecoles (VC84) se dirige au nord-est en passant devant l'entrée du collège et se termine sur le giratoire de l'avenue de Bresse (RD117)	300,00 m
40		Impasse	DENIS GIROD	Débute sur la rue Denis Girod, au nord-est du collège, se dirige à l'est et se termine en impasse	90,00 m
41	25	Rue du	DOCTEUR SCHWEITZER	Débute sur l'avenue de Trévoux (RD936) se dirige au sud et se termine sur la rue du Stade (VC20)	205,00 m
42	84	Rue des	ECOLES	Débute sur la place de la Mairie, raccordée au giratoire, se dirige à l'est et se termine sur l'avenue de Bresse(RD117)	620,00 m
43	80	Allée des	EGLANTINES	Débute sur la rue des Lauriers(VC74) en prolongement de celle-ci, se dirige à l'est et se termine en impasse sur une place de 200m² environ permettant le stationnement et le retournement.	80,00 m
44	32	Chemin des	ESSARTIS	Débute sur la rue Denis Girod, en face du collège, se dirige à l'ouest, et se termine en impasse. Une allée piétonne rejoint l'allée des Sports	120,00 m
45	36	Chemin de l'	ETANG NEUF	Débute sur la rue de Calidon, se dirige à l'ouest et se termine en impasse	81,00 m
46	110	Allée de la	FENAISSON	Débute sur la rue des Semaillles (VC108), se dirige au sud puis bifurque à l'est et se termine en impasse	130,00 m
47	22	Chemin des	FLECHES	Débute sur l'avenue de Trévoux (RD936) au carrefour du centre commercial, se dirige au sud, traverse le lieudit les Planes, et se termine sur la rue Jean Mermoz (VC23).	1 226,00 m
48		Impasse du chemin des	FLECHES	Débute sur la rue Jean Mermoz (VC23) en face du chemin des Flèches (VC22), se dirige au sud pour desservir les jardins ouvriers ou elle se termine en impasse.	105,00 m
49	76	Allée des	FOUGERES	Débute sur la rue des Lauriers(VC74) dans sa partie central, se dirige à l'ouest et se termine en impasse sur une place de 200m² environ permettant le stationnement et le retournement.	40,00 m
50	105	Allée des	FRENES	Débute sur le chemin des Flèches (VC22) dessert le lotissement et se termine en impasse	215,00 m
51	7	Chemin des	GAILLARDS	Débute sur le chemin des Rippes (VC12), au nord du lieudit les Rippes, se dirige à l'ouest, traverse le lieudit les Gaillards et se termine sur le chemin du Portail (VC06), au nord du lieudit le Portail	642,00 m
52	79	Allée des	GENEVRIERS	Débute sur la rue des Lauriers(VC74), se dirige au nord et se termine en impasse sur une place de 200m² environ permettant le stationnement et le retournement.	80,00 m
53	111	Impasse des	GLANEURS	Débute sur la rue des Semaillles (VC108), se dirige au nord et se termine en impasse	35,00 m
54	18	Chemin des	GRANDES CADALLES	Débute sur l'avenue de Bresse (RD117) en face de la rue des Cables de Lyon, se dirige à l'ouest et se termine sur le chemin des Cadalles	478,00 m
55	31	Allée de la	GRANGE MAMAN	Débute sur l'avenue de Trévoux(RD936) à l'est du giratoire de la laiterie, se dirige au sud et se termine en impasse. Une allée piétonne rejoint l'allée des Charmilles	360,00 m
56	47	Rue des	GRILLONS	Débute sur la rue Nungesser et Coli, se dirige au nord, et se termine sur la rue Clément Ader(VC48)	270,00 m
57	58	Allée des	HIRONDELLES	Débute sur la rue des Vavres(VC28) se dirige au nord et se termine en impasse.	62,00 m
58	53	Allée des	IRIS	Débute sur l'avenue de Trévoux à l'ouest du carrefour du centre commercial, se dirige au nord et se termine par une boucle de retournement Une seconde impasse se dirige à l'ouest après l'entrée du lotissement.	200,00 m
59	73	Rue	JACQUES PREVERT	Débute sur l'avenue de Bresse(RD117) au nord du giratoire de la Laiterie, se dirige à l'ouest et se termine en impasse. Deux antennes se dirigent au nord de la voie principale	245,00 m
001-200103443-20230910-072-2023-DE			JEAN MERMOZ	Débute sur la rue Roland Garros, se dirige à l'ouest en étant mitoyenne avec la commune de Péronnas jusqu'à l'allée des Côtes, traverse l'avenue de la Dombes (RD117) et se termine à la limite de la commune de Saint Rémy sur l'ouvrage d'art.	1 507,00 m
	61	Impasse de	JONQUILLES	Débute sur l'avenue de Trévoux, à l'est du centre commercial, se dirige au nord et se termine en impasse	96,00 m
	62	Rue	JOUBERT	Débute sur l'avenue de Trévoux(RD936), se dirige au nord et se termine sur la rue Closterman(VC62)	186,00 m
	63	Rue	JULIEN TIERSOT	Débute sur l'avenue de Trévoux, à la limite de Bourg en Bresse dont elle est mitoyenne, et se termine sur la rue des Vavres (VC28)	225,00 m

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2023

Publication : 22/09/2023

64	112	Allée des	LABOURS	Débute sur le giratoire de la rue des Moissons (VC113), se dirige au nord, tourne à l'ouest puis au sud et se termine sur une placette de retournement	180,00 m
65	39	Rue	LAMARTINE	Débute sur l'avenue de Trévoux(RD936), se dirige au nord, traverse la rue Closterman(VC62), poursuit en direction du nord, bifurque à l'ouest et se termine sur la rue des Noisetiers(VC54)	358,00 m
66	74	Rue des	LAURIERS	Débute sur le chemin des Flèches, se dirige au nord-est en desservant les allées internes du lotissement.	350,00 m
67	19	Chemin des	LAZARISTES	Débute sur l'avenue de Bresse (RD117) au nord du bourg, se dirige à l'est, puis bifurque au sud-est en devenant mitoyen avec la commune de Bourg en Bresse et se termine à la limite de la commune de Bourg en Bresse	945,00 m
68	81	Place des	LIERRES	Débute sur la rue des Lauriers(VC74), se dirige à l'est et se termine en impasse.	25,00 m
69	8	Chemin de	LUISANDRE	Débute sur le chemin de Barvey (VC11) à l'est du lieudit la Pérouse, se dirige à l'ouest, traverse ce lieudit, bifurque au nord en direction de la Richonnière, puis à l'ouest en direction de Chamambard et se termine à la limite communale de Buellas sur la	2 066,00 m
70	106	Rue	LULLI	Débute sur la rue Chopin se dirige à l'ouest et se termine en impasse	109,00 m
71	99	Allée des	LUPINS	Débute sur la rue Jean Mermoz à l'est de l'avenue de Bresse, se dirige au nord et se termine en impasse, la rue se compose d'un axe principale et de deux allées en impasses se dirigeant à l'ouest.	246,00 m
72	37	Place de la	MAIRIE	Se situe vers la Mairie	31,50 m
73	72	Passage de la	MAIRIE	Débute sur la rue des Ecoles(VC84), se dirige au nord et se termine à l'extrémité de l'allée des Sports(VC71)	110,00 m
74	35	Chemin de	MALAMARD	Débute sur le chemin de Viocet (VC05) se dirige à l'ouest et se termine au lieudit de Malamard. Il se prolonge par un chemin rural en direction du lac des dragages	238,00 m
75	107	Rue du	MARTIN-PECHEUR	Débute sur le chemin des Grandes Cadalles, se dirige au sud et se termine en impasse	70,00 m
76	51	Rue	MARYSE BASTIE	Débute sur la rue de la Charpine(VC26) se dirige au nord, tourne à l'est puis au sud et revient se terminer sur la rue de la Charpine à la limite communale de Bourg en Bresse	335,00 m
77	27	Rue des	MERISIERS	Débute sur la rue du Docteur Schweitzer, se dirige à l'ouest et se termine sur la rue du Petit Montholon	181,00 m
78	82	Allée des	MESANGES	Débute sur la rue de la Charpine(VC26) se dirige au nord et se termine en impasse au niveau des barrières implantées en travers de l'allée	250,00 m
79	83	Impasse des	MESANGES	Débute sur la rue des Mésanges(VC82) se dirige à l'est et se termine en impasse.	92,00 m
80	113	Rue des	MOISSONS	Débute sur la rue de Chalandré, se dirige au nord et se termine sur l'anneau du giratoire compris dans la longueur de la rue	350,00 m
81	114	Impasse des	MOISSONS	Débute sur la rue des Moissons (VC113), se dirige à l'est et se termine sur une placette	68,00 m
82	3	Chemin du	MONT	Débute sur le chemin du cimetière (VC02) au nord du bourg, se dirige à l'ouest, traverse le lieudit Le Mont et se termine sur le chemin du Moulin Neuf (VC04)	806,00 m
83		Rue de la	MONTBELIARDE	Débute sur la rue de la Charolaie à l'ouest du giratoire de la Chambière, se dirige au nord-ouest et se termine en impasse à l'entrée des ets Fonlup	367,00 m
84	4	Chemin du	MOULIN NEUF	Débute sur l'avenue de Trévoux (RD936) à la limite ouest de la commune, se dirige au nord, bifurque légèrement au niveau de l'accès à la gravière et se termine sur le chemin de Viocet (VC05). Il intègre le chemin (40 m) desservant le moulin neuf situé au sud de la zone de la gravière et se terminant à la limite communale sur le pont de la Veyle	1 584,00 m
85	42	Rue	MOZART	Débute sur la rue de la Charpine(VC26) se dirige à l'ouest et se termine en impasse	290,00 m
86	93	Rue des	MYOSOTIS	Débute sur la rue du Village(VC33) à l'ouest de l'église, se dirige à l'ouest puis au sud et se termine sur l'avenue de Trévoux(RD936)	235,00 m
87	54	Rue des	NOISETIERS	Débute sur la rue Closterman(VC62) se dirige au nord et se termine en impasse	175,00 m
88	26	Rue de la	NUNGESSER ET COLI	Débute sur la rue de la charpine (VC26) se dirige à l'est et se termine à la limite de Bourg en Bresse sur la rue Comte de la Teyssonière	394,00 m
89	15	Chemin des	OURES	Débute sur l'avenue de Bresse (RD117) au sud du giratoire de la Chambière, se dirige au nord-ouest et se termine au carrefour des chemins de la Chambière (VC14) et des Rippes de la Chambière (VC13)	1 217,00 m
90		Impasse des	OURRES	Débute sur l'avenue de Bresse (RD117) au sud du giratoire de la chambière, se dirige au sud-est et se termine devant la maisonnette de l'ancien passage à niveau.	460,00 m
91	46	Allée	PABLO PICASSO	Débute sur le Giratoire de la Laiterie, se dirige au sud-est, bifurque à l'est au carrefour de la rue Debussy et se termine en impasse	335,00 m
92	30	Rue	PASCAL	Débute sur la rue de la Charpine (VC26) se dirige à l'ouest puis bifurque au nord puis à l'est et se termine sur la rue Chopin	445,00 m
93	69	Allée des	PENSEES	Débute sur le chemin des Flèches, se dirige au nord est en desservant le lotissement. Elle comprend un cheminement piétonnier.	200,00 m
94	24	Rue du	PETIT MONTHOLON	Débute sur l'avenue de Trévoux (RD936) est mitoyenne avec la commune de Bourg en Bresse sur toute sa longueur et se termine sur la rue Nungesser et Coli	511,00 m
95	29	Chemin des	PETITS CLAPIERS	Débute sur la rue Maryse Bastié (VC51), se dirige au nord puis bifurque à l'ouest au bout de la rue des Chardonnerets (VC91) et se termine en impasse.	154,00 m
96	50	Allée des	PETUNIAS	Commence sur le chemin des Lazaristes (VC19) se dirige au nord, dessert le lotissement "Les Cadalles" et se termine par une plateforme de retournement.	50,00 m
97	90	Allée des	PINSONS ET MERLES	Débute sur la rue Nungesser et Coli dans sa partie est, se dirige au sud et se termine en impasse	130,00 m
98		Rue des	PLANES	Débute sur le chemin des Flèches au sud du carrefour de la RD 936, se dirige à l'ouest pour desservir le lotissement communal, bifurque au sud pour rejoindre l'artère desservant les lotissements HLM et Privé. Cette artère se raccorde sur le chemin des Flèches au sud de l'origine de ce chemin.	220,00 m
99	89	Rue des	PLATANES	Débute sur le chemin du Saule(VC86) se dirige au sud et se termine sur la rue des Tilleuls(VC88)	85,00 m
100	6	Chemin du	PORTAIL	Débute sur le chemin du Mont (VC03) à l'est du lieudit le Mont, se dirige au nord, traverse le Portail, passe à proximité du lieudit les Gaillards et se termine sur le chemin de Luisandré (VC08) au lieudit la Pérouse	2 146,00 m
101	63	Chemin du	PRE JOLI	Débute sur l'avenue de Bresse(RD117) se dirige à l'est et se termine sur l'allée du Pré Joli(VC64). Un allée piétonne de 160 mètres permet de rejoindre la rue Closterman(VC62)	280,00 m
102	64	Allée du	PRE JOLI	Voie desservant le lotissement à partir du chemin du Pré Joli(VC63)	120,00 m
103		Impasse du	PRE JOLI	Débute sur le chemin du Pré Joli (VC63), se dirige au nord pour desservir l'accès à deux habitations. L'impasse se termine au droit du portail de l'accès à la première maison	15,00 m
104	40	Allée du	PRINTEMPS	Débute sur l'avenue de Trévoux(RD936), se dirige au nord, puis bifurque à l'ouest et se termine en impasse	131,00 m
105	115	Allée du	REGAIN	Débute sur le chemin de Chalandré à l'ouest de la rue des Moissons (VC113), se dirige au nord et se termine en impasse	190,00 m
106	97	Voie de la	RESIDENCE PASCAL	Débute sur la rue Pascal(VC30) se dirige au nord, puis bifurque à l'ouest et se termine en impasse	67,00 m
107	10	Chemin de la	RICHONNIERE	Débute sur le chemin de Charvet (VC09), se dirige à l'est, traverse le lieudit la Richonnière, passe au nord de l'étang Barvey, bifurque au nord et se termine à la limite communale de Viriat en étant limitrophe sur 111 m	1 523,00 m
108	12	Chemin des	RIPPES	Débute sur le chemin de Chalandré (VC7), à l'est du cimetière, se dirige à l'ouest puis au nord, traverse le lieudit les Rippes et se termine au carrefour avec les chemins de Barvey (VC11) et des Rippes de la chambière (VC13)	1 617,00 m
109	13	Chemin des	RIPPES DE LA CHAMBIERE	Débute au carrefour du chemin de la Chambière (VC14) et du chemin des Ourres (VC15), se dirige à l'ouest et se termine au carrefour avec le chemin des Rippes (VC12) et le chemin de Barvey (VC11)	779,00 m
110		Rue	ROLAND GARROS	Débute en bout de la rue de la Charpine (VC26) à la limite de la commune de Bourg en Bresse, se dirige au sud en étant mitoyenne avec Bourg en Bresse et se termine au carrefour de la rue Jean Mermoz.	197,00 m
111	43	Allée des	ROSES	Débute sur l'avenue de Trévoux(RD936), se dirige au nord, puis bifurque à l'ouest et se termine en impasse	
112	104	Allée des	SAPINS	Débute sur le chemin du Cimetière(VC02) à l'ouest de la mairie, se dirige à l'ouest puis au sud et se termine en impasse	135,00 m
113	85	Rue du	SAULE	Débute sur le chemin du Cimetière(VC02) au nord de la mairie, se dirige à l'est et se termine sur la rue des Tilleuls(VC88)	215,00 m
114	108	Rue des	SEMAILLES	Débute sur le chemin des Cadalles, se dirige à l'ouest et se termine sur la rue des Labours	175,00 m
115	109	Impasse des	SEMAILLES	Débute sur la rue des Semailles (VC108), se dirige au nord et se termine en impasse	35,00 m
116	100	Allée des	SORBIERS	Débute sur le chemin des Lazaristes(VC19) se dirige au sud et se termine en impasse	90,00 m
117	70	Passage des	SPORTS	Débute sur la rue des écoles (VC84), à l'Est du groupe scolaire, se dirige au Nord et se termine sur le mini-giratoire situé sur l'Allée des Sports (VC71)	90,00 m
118	71	Allée des	SPORTS	Débute sur la rue des Ecoles(VC84), se dirige au nord puis à l'ouest et se termine à l'extrémité du passage de la Mairie(VC72)	250,00 m
119	20	Rue du	STADE	Débute sur la rue de la Charpine (VC26) se dirige au nord-est et se termine sur la rue du Petit Montholon (VC24)	365,00 m
120	45	Allée des	TAMARIS	Débute sur l'avenue de Trévoux(RD936) à l'est du giratoire de la laiterie, se dirige au sud et se termine en impasse.	70,00 m
121	88	Rue des	TILLEULS	Débute sur le chemin du Cimetière(VC02) au nord de la mairie, se dirige à l'est puis au nord et se termine en impasse	290,00 m
122		Rue de la	TOUR	Débute sur la rue des Cables de Lyon, se dirige au sud-ouest puis elle se divise en deux branchements, une se dirigeant au sud et l'autre au nord-ouest se terminant en impasse.	230,00 m
123	49	Rue des	TOURTERELLES	Débute sur la rue Jean Mermoz(VC23) se dirige au nord puis à l'est et se termine sur la rue des Alouettes.	304,00 m
124	78	Allée des	TROENES	Débute sur la rue des Lauriers(VC74), se dirige au sud-est et se termine en impasse sur une place de 200m² environ permettant le stationnement et le retournement.	55,00 m
125	66	Allée des	TROIS CHENES	Débute sur le chemin du bourg, se dirige au nord-ouest, puis se sépare en deux bretelles, une se prolongeant au nord et l'autre se prolongeant à l'ouest. Toutes les deux se terminent en impasse.	320,00 m
126	28	Rue des	VAVRES	Débute sur l'avenue de Trévoux (RD936) se dirige au nord, bifurque à l'est quand elle rencontre la rue Closterman (VC62), devient mitoyenne avec la commune de Bourg en Bresse et se termine à la limite de la commune de Bourg en Bresse .	460,00 m
127	117	Rue des	VENDANGES	Débute sur l'anneau du giratoire de la rue des Moissons (VC113), se dirige à l'ouest bifurque au nord puis à l'ouest et se termine en impasse. Une antenne se dirige à l'ouest de la voie principale juste avant de bifurquer sur la zone de retournement de la rue	305,00 m
128	118	Impasse des	VENDANGES	Débute sur la rue des Vendanges (VC117) se dirige à l'ouest et se termine en impasse	40,00 m
129	55	Allée du	VERGER	Débute sur la rue Jean Mermoz(VC23) se dirige au nord et se termine en impasse.	150,00 m
130	56	Impasse du	VERGER	Débute sur l'allée du Verger(VC55), se dirige à l'est et se termine en impasse sur une petite placette.	35,00 m
131	34	Chemin de	VERS LE MONT	Débute sur le chemin du Mont (VC03) au lieudit le Mont, se dirige au nord et se termine sur le chemin du Portail (VC06)	298,00 m
132	101	Rue des	VIARDS	Débute sur le giratoire de l'avenue de Bresse (RD117), se dirige à l'est pour desservir la zone commerciale, et se termine en impasse après l'accès à la zone de livraison des magasins.	98,00 m
133		Chemin du	VILLAGE	Débute sur la rue du village, passe devant l'église en se dirigeant au nord-est et se termine en impasse	80,00 m
134	22	Rue du	VILLAGE	Débute sur l'avenue de Trévoux(RD936), au carrefour du centre commercial, se dirige au nord et se termine sur le giratoire de la Mairie dont l'anneau du giratoire fait parti de la longueur de la rue.	280,00 m

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103445-20230913-072-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2023

Publication : 22/09/2023

135	5	Chemin de	VIOCET	Débute sur le chemin du Portail (VC06), au lieudit le Portail, se dirige au nord-ouest, passe au lieudit Malamard, traverse le lieudit Viocet, et se termine sur le chemin de Luisandré (VC08) à l'est du lieudit de Chamambard	2 032,00 m
136	67	Rue	VIVALDI	Débute sur la rue de la Charpine(VC26), se dirige à l'ouest et se termine sur la rue Berlioz(VC65).	170,00 m
137	68	Impasse	VIVALDI	Débute sur la rue Vivaldi(VC67) se dirige au nord puis bifurque à l'ouest et se termine en impasse.	124,00 m
138		Rue des	ALOUETTES		343,00 m
139		Allée des	ALOUETTES		148,00 m
140		Rue	ANTOINE DE ST EXUPERY		204,00 m
141		Rue des	BLES D'OR		522,50 m
142		Allée	BRILLAT SAVARIN		60,00 m
143		Allée des	CADALLES	Part du chemin des Cadalles et tourne vers l'Est entre les habitations dont le numéro d'adresse sont 1408 et 1480	143,00 m
144		Rue	CHARLES BEAUDELAIRE	Part de la rue George Sand et remonte vers le Nord en impasse	48,00 m
146		Rue	GEORGE SAND		539,00 m
147		Rue	GUSTAVE FLAUBERT		165,00 m
148		Rue	HELENE BOUCHET		64,00 m
149		Rue	HENRY GUILLAUMET		164,00 m
150		Rue	HONORE DE BALZAC		104,00 m
152		Impasse de la	PASCALINE	Part de la rue Pascal vers l'ouest et s'arrête à la parcelle 529, propriété de Dynacité	44,00 m
155		Allée des	POIRIERS	Part de la rue des Blés d'Or à l'ouest et rejoint l'allée des pommiers	145,00 m
156		Allée des	POMMIERS	Part de la rue des Blés d'Or à l'ouest et se termine en impasse	319,00 m
158		Rue	RIMBAUD	Part de la rue Pascal vers l'ouest et se termine en impasse	246,00 m
159		Allée	RIMBAUD	Part de la rue Rimbaud vers le sud et se termine en impasse	45,00 m
160		Rue, allée et impasse	DEBUSSY	Part de l'allée des peupliers et se dirige au Sud. La rue se poursuit à l'Ouest en allée et au Sud en impasse	224,00 m
161		Chemin	DES PETITS CLAPIERS	Part de la rue des Chardonnerets et se dirige en impasse à l'Est mais également au Sud jusqu'à la rue Maryse Bastié	126,00 m
162		Allée des	GLYCINES	Part de la rue des Ecoles juste après l'intersection avec la rue Denis Giraud et se dirige au Sud en impasse	40,00 m
TOTAL					52 346,00 m

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20230913-072-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2023

Publication : 22/09/2023